

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT  
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

VILLE DE  
ST GERMAIN EN LAYE  
YVELINES  
SECTEUR SAUVEGARDE



Approuvé par  
Décret du  
03 MARS 1988

implantation certifiée conforme  
pour LE PRÉFET des YVELINES  
et par obligation,  
L'Attaché, Chef de Bureau,

*Catherine SCHMITZ*  
Catherine SCHMITZ

PLAN DE SAUVEGARDE

SOUS SECTEUR N°7

DATÉ : NOVEMBRE 1984 MODIFIÉ LE 24 SEPTEMBRE 1985  
J.P. JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M.H. 31 RUE G.L. ASNIER PARIS IV<sup>e</sup>

